



NOUVEL ECHO

St Vincent de Paul en Ostrevant

Liturgie: Comment proclamer la Parole de Dieu devant l'assemblée ?

La lecture de la Parole au cours de la liturgie est un service, un véritable ministère pour l'assemblée : le lecteur est le porte-parole du Seigneur.

Depuis l'ambon, la voix du lecteur transmet et annonce les mots de Dieu à l'Église en prière ; il est donc important de bien s'y préparer. La proclamation de la parole de Dieu « en public » n'est pas une scène de pièce de théâtre où le comédien exagère des intonations car ce texte n'appartient pas à celui qui n'en est que la voix. Le lecteur n'est pas un comédien. Mais pour ne pas découvrir le texte il faut le travailler, le préparer, chercher à bien le comprendre pour l'exprimer clairement. Il faut veiller à ce que la lecture ne soit pas un obstacle à l'écoute de l'assemblée. Une noble simplicité et une juste distance (texte-lecteur-assemblée) sont nécessaires pour que la Parole soit reçue par tous. Il est essentiel aussi de faire confiance au texte lui-même, de s'effacer devant lui, comme le

suggère le prophète Isaïe, disant de la Parole :

La pluie et la neige qui descendent des cieux n'y retournent pas sans avoir abreuvé la terre, sans l'avoir fécondée et l'avoir fait germer, pour donner la semence au semeur Et le pain à celui qui mange ; ainsi ma parole, qui sort de ma bouche, ne me reviendra pas sans résultat, sans avoir fait ce que je veux, sans avoir accompli sa mission. (Is 55, 10-11).

L'émotion dans la voix, qui peut être le fruit d'une approche personnelle pour certains, peut, pour d'autres, faire écran et empêcher l'accès au texte. Il faut donc trouver un juste milieu entre une lecture totalement désincarnée et une lecture trop personnelle. C'est un art et une mission ; la juste posture s'inscrit dans les mots de l'apôtre Pierre « *Vous êtes donc chargés d'annoncer les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. (1 P 2, 9)* »



SEPTEMBRE 2014 Messes dominicales

Samedi 18H00		Dimanche 10H30	
06.09	Lallaing	07.09	Vred
13.09	Pecquencourt	14.09	Montigny
20.09	Vred	21.09	Lallaing
27.09	Loffre	28.09	Pecquencourt